

VIE DU CLUB

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



1 - Les animations à retenir :

- Dimanche 5 septembre 2021 (10h-16h) : Forum des Associations de Bron, à l'espace Albert CAMUS.
- 13 et 14 novembre 2021 : Concours du Club, sélectif aux championnats de France.
- 17 décembre 2021 : Tir de Noël.
- Mars 2022 : Tir de la St Sébastien
- Animations à thèmes pendant la saison (voir le tableau d'affichage)

2 - Inscription aux compétitions :

Consulter le tableau d'affichage pour toutes les informations concernant les concours et les inscriptions ou le site internet

3 - Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est affiché sur le tableau d'affichage. Prenez l'habitude de consulter régulièrement le tableau d'affichage pour suivre la vie du club et les infos tir à l'arc.

4 - Règlement du tir en extérieur au Fort de Bron :

Annexe jointe.

5 - Tenue du club :

DEROULEMENT DE LA SAISON

- Les cours seront assurés uniquement en période scolaire.
- Pour les congés scolaires (Toussaint, Noël, Printemps) : le gymnase sera ouvert au moins 1 fois en semaine, en tir libre. Les jours et heures seront communiqués 2 semaines avant.
- Pour le tir en extérieur le pas de tir est accessible tous les jours jusqu'au début des horaires d'entraînement collectif.
- Respectez les horaires d'entraînement pour le bien-être de tous !

A bientôt et bonne reprise à tous, bien amicalement...
Le bureau.

© RG | FOTOLIA

ARC CLUB DE BRON

Fédération Française de Tir à l'Arc

INSCRIPTIONS SAISON 2021-2022

Nouveaux Adhérents	Anciens Adhérents
Mercredi 8 septembre 2021 de 18:00 à 20:00 Jeudi 9 septembre 2021 de 18:00 à 20:00	Vendredi 10 septembre 2021 de 19:00 à 21:00

Lieu : Au Gymnase BOULLOCHE - Rue Jacques DALIGAND à BRON
(Gymnase du Lycée Professionnel de l'Automobile)

<http://www.arc-club-bron.fr>
Contact : arc.club.bron@gmail.com ou au Gymnase BOULLOCHE



A R C C L U B D E B R O N



Siège social :
Maison des Sociétés
Boîte 99 Square GRIMMA
69500 BRON

Affiliation FFTA 0169212
Agrément Jeunesse et Sports N°69 92 692

SIRET : 43302739800018 APE 9312Z

APPORTEZ LE DOSSIER COMPLET !

- Autorisation parentale pour les mineurs
- Un certificat médical obligatoire, daté de moins de 1 an pour toute première licence, ou Attestation Santé (volet détachable de l'autocontrôle daté et signé par vos soins) si la fédération dispose déjà de votre certificat médical de moins de 3 ans.
- Eventuellement votre carte PASS'REGION pour les plus jeunes !
- Les règlements sont à l'ordre de ARC CLUB DE BRON.

REPRISE DES ENTRAINEMENTS EN SALLE

Lundi 20 Septembre 2021

- Tir libre de 18h à 20h.

Mardi 21 Septembre 2021

- Adultes : débutants et perfectionnement de 20h à 22h (entraîneur Hervé DF*).
- Tir libre autorisé de 20h à 22h, suivant places disponibles.

Mercredi 22 Septembre 2021 - (Attention, aucun tir libre pendant les cours jeunes !)

- Jeunes : débutants de 17h45 à 19h30 (entraîneurs Arthur et Alban DF*).
- Jeunes : perfectionnement de 17h45 à 19h45 (entraîneur Thierry BE**).
- Adultes : compétiteurs de 20h à 22h (entraîneur Thierry BE**).
- Tir libre autorisé de 20h à 22h, suivant places disponibles.

Jeudi 23 Septembre 2021

- Adultes : débutants de 18h à 20h (entraîneur Christophe DF*).
- Tir libre autorisé de 18h à 20h, suivant places disponibles.

Vendredi 24 Septembre 2021

- Adultes/Jeunes : débutants et perf. de 18h à 20h (entraîneur Stéphanie DE***).
- Adultes/Jeunes : perfectionnement de 20h à 22h (entraîneur Stéphanie DE***).
- Tir libre autorisé de 18h à 22h, suivant places disponibles.

* Diplômé FFTA ** Brevet d'état *** Diplômé d'état

TIR EN EXTERIEUR

Fossés du Fort de Bron

En accès libre aux personnes majeures jusqu'à 18h le soir.

TARIFS 2021-2022



Catégories licence + adhésion club	Montant	Versement obligatoire en 3 chèques
Adultes avec compétition	173 €	73 € + 50 € + 50 €
Adultes sans compétition	165 €	65 € + 50 € + 50 €
Dirigeants	61 €	-
Jeunes (nés après le 01/01/2002)	114,50 €	44,5 € + 35 € + 35 €

Prêt Matériel	Location	Caution
Arc Initiation	15 € / an	150 €
Arc Compétition	50 € / trimestre	250 €

Kit initiation à partir de 40 €

NOTA:

La cotisation en 3 chèques (encaissés en septembre, novembre, janvier) est à effectuer à l'ordre de ARC CLUB DE BRON .

Un tarif dégressif sera appliqué dès la 2ème personne de la même famille.

Attention, la date butoir pour la récupération du matériel sera le vendredi 24/06/2022.

Passé cette date, le chèque caution sera encaissé.

La licence 2020/2021 couvre l'activité jusqu'au 30 septembre 2021.

Il est impératif de valider les licences avant le 1er octobre 2021.

Pour les nouveaux adhérents, l'accès au pas de tir ne sera pas possible sans certificat médical.